

| | |
|----------------|---------------------------|
| Département | Meurthe et Moselle |
| Arrondissement | NANCY |
| Canton | SEICHAMPS |

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 28 juin 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice 29

de présents 23

de votants 29

L'an deux mil dix, le lundi vingt huit juin, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT

Mmes GLESS, TREIBER, REVOL, DIONNET, LANUEL, DIART, LEMINEUR FABRI, WOLFARTH, PANIS, MAISTRE

Etaient excusés : Mmes MEON, AGOSTINI, KRIER
MM. INGRET, CLERC, LECOMTE

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à

:
 Mme KRIER à Mme MAISTRE
 M. INGRET à Mme LANUEL
 M. CLERC à M. BOICHE
 Mme MEON à Mme REVOL
 Mme AGOSTINI à M. COCHE
 M. LECOMTE à M. GUILLAUME

A l'unanimité, Monsieur Jean-Marie BOICHE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **Patrick COCHE**

La présente décision modificative inscrit le FCTVA attendu suite à la signature du plan de relance permettant de récupérer le FCTVA sur les investissements réalisés en 2009 soit une recette de 69 450 €.

Cette recette sera affectée en partie à l'achat du camion de salage pour 1 800 € afin de prendre en charge les surcoûts liés aux frais de mises en route, à la protection des commandes hydrauliques et au passages aux mines du véhicule.

Le solde sera affecté à la provision pour futur et gros travaux pour 67 650 €.

OBJET

**Budget principal 2010 –
DM N°1**

N° 34/2010

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 21 juin 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 juin 2010 et affichage en Mairie le 30 juin 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**

| Désignation | Dépenses | Recettes |
|---|------------------|------------------|
| INVESTISSEMENT | | |
| D 2182-VCOM0902 : Camion Renault - salage | 1 800.00 | |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 1 800.00 | |
| D 2313-F0002I-020 : Provision pour équip. futur ou gros travaux | 67 650.00 | |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 67 650.00 | |
| R 10222-01 : FCTVA | | 69 450.00 |
| TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves | | 69 450.00 |
| TOTAL GENERAL | 69 450.00 | 69 450.00 |

Après avis de la commission Finances, Suivi du Budget réunie le 15 juin 2010, il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire les crédits tels que proposés ci-dessus en DM n°1 du budget principal 2010 de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

LE MAIRE,
Henri CHANUT